

- [Modifier](#)
- [Insérer](#)
- [Enlever](#)

Article 18 – RADIOTHERAPIE ET RADIUMTHERAPIE

§ 1^{er}. Sont considérées comme prestations qui requièrent la qualification de médecin spécialiste en radiothérapie-oncologie (X) :

A. Traitement des pathologies reprises à l'article 19 § 1^{er}

...

444253 444264 Honoraires forfaitaires pour curiethérapie exclusive chez un patient qui répond aux critères ou pathologie repris en catégorie 8 K 840

~~444275 444286 Honoraires forfaitaires pour curiethérapie exclusive chez un patient qui répond aux critères ou pathologie repris en catégorie 10 (prévention de resténose) K 300~~

~~Les La~~ prestations 444231 - 444242 ~~et 444275 -- 444286 ne sont n'est~~ pas cumulables avec les prestations de la rubrique A2 (honoraires supplémentaires).

...

444356 444360 Honoraires forfaitaires pour les préparations avec simulation d'un traitement par irradiation externe ou de curiethérapie, par série d'irradiation pour un patient de catégorie 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8, la première simulation, excepté pour les patients de catégorie 8 avec un traitement pour cancer de la prostate par implantation permanente de grains d'iode radioactifs K 221

444371 444382 Honoraires forfaitaires pour les préparations avec simulation d'un traitement par irradiation externe ou de curiethérapie, par série d'irradiation pour un patient de catégorie 2, 3, 4, 5, 6 ou 8, deuxième simulation K 71

...

444614 444625 CT de localisation effectuée lors de la prestation 444356-444360 (1^{re} simulation) et/ou de la prestation 444371-444382 (2^e simulation) K 79

La prestation 444614-444625 ne peut pas être attestée le même jour qu'une prestation de l'article 17, § 1^{er}, 11^o.

...

§ 2. Sont considérées comme prestations qui requièrent la qualification de médecin spécialiste en médecine nucléaire (XN) :

A. Traitements par isotopes radioactifs.

a) Forme solide:

Ces traitements doivent être portés en compte selon les prestations n°s 444216 - 444220, 444231 - 444242, 444253 - 444264, ~~444275 -- 444286~~, 444290 - 444301 ou 444312 - 444323.

...